

Affaire Brigitte Macron : d'une rumeur en ligne à un procès international

Née sur les réseaux sociaux en 2021 d'une théorie transphobe relayée par une médium et une pseudo-journaliste, la rumeur sur la « véritable identité » de Brigitte Macron a rapidement pris une ampleur mondiale. De YouTube à Washington, elle a impliqué une influenceuse trumpiste, un journaliste d'extrême droite et conduit, quatre ans plus tard, à un procès pour cyberharcèlement inédit à Paris.

Naissance d'une rumeur transphobe

L'affaire de cyberharcèlement visant Brigitte Macron débute au printemps 2021, lorsque la journaliste amateur, Natacha Rey, persuadée d'avoir découvert la « véritable identité » de la Première dame, contacte le journaliste d'extrême droite Xavier Poussard, de *Faits et Documents*, pour publier ses prétendues révélations. En décembre, elle s'adresse à la médium Amandine Roy, qui diffuse sur YouTube une vidéo affirmant que Brigitte Macron serait en réalité son frère, Jean-Michel Trogneux. Visionnée plus de 450 000 fois, elle marque le point de départ d'une rumeur transphobe d'ampleur inédite. En 2023, Brigitte Macron et son frère portent plainte contre les deux femmes, mais la procédure est rejetée.

Une affaire devenue mondiale

Le 8 mars 2024, Emmanuel Macron qualifie pour la première fois cette rumeur « d'histoire de fadas » sur TF1. Sa déclaration, relayée dans le monde entier, relance l'affaire. Trois jours plus tard, Candace Owens une influenceuse Trumpiste américaine s'en empare. Elle vend cette histoire comme « le plus grand scandale politique » et en profite pour annoncer la création de sa série de onze épisodes : *Becoming Brigitte*. Des vidéos qui ont pour but de prouver que Brigitte Macron est en réalité un homme. Candace Owens et Xavier Poussard, journaliste d'extrême droite de « Faits et documents » rentrent en contact. Après avoir été congédié par son journal qui l'accusait d'accorder trop d'importance à cette affaire, Xavier Poussard publie un livre « Devenir Brigitte » en février, présenté par Candace Owens.

Une fin qui n'en finit pas

Fin 2024, le couple présidentiel a adressé un courrier à Candace Owens en lui ordonnant de « retirer immédiatement » ses « affirmations fausses, diffamatoires et extrêmement préjudiciables ». En février, lors d'un déplacement à Washington, Emmanuel Macron demande à Donald Trump d'intervenir pour contrôler Candace Owens. Le 23 juillet 2025, après deux relances, le couple Macron a porté plainte pour diffamation contre Candace Owens aux Etats Unis dans le Delaware. Les 27 et 28 octobre 2025, le procès pour cyberharcèlement s'ouvre à Paris : dix personnes comparaissent, dont la médium Amandine Roy. Le journaliste Xavier Poussard n'est pas présent après avoir été disjoint du procès en septembre.

Ophélie Fink